



# ACADÉMIE DE NANCY-METZ

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**Délégation  
académique à la  
formation des  
personnels  
d'encadrement**

n° \_2023/PJV

Affaire suivie par :

Claude BOSSU

IA-IPR EVS

Responsable académique  
de la formation au CRPD

Mél : [claud.bossu@ac-nancy-metz.fr](mailto:claud.bossu@ac-nancy-metz.fr)

Cyril BURTEAUX

Personnel de direction

Coordonnateur académique

de la formation au CRPD

Mél : [cyril.burteaux@ac-nancy-metz.fr](mailto:cyril.burteaux@ac-nancy-metz.fr)

Alice VIRGILI

Conseillère en ingénierie de formation EAFC

Mél : [alice.virgili@ac-nancy-metz.fr](mailto:alice.virgili@ac-nancy-metz.fr)

Alexandra PIREs

Gestionnaire administrative EAFC

Mél : [Alexandra.pires@ac-nancy-metz.fr](mailto:Alexandra.pires@ac-nancy-metz.fr)

Nancy, le 25/05/2023

L'inspecteur d'académie  
Délégué académique à la formation  
des personnels d'encadrement

à

Messieurs les directeurs académiques des services de  
l'Éducation nationale

Mesdames, messieurs les inspecteurs d'académie,  
inspecteurs pédagogiques régionaux

Mesdames, messieurs les inspecteurs de l'Éducation nationale  
des premier et second degrés

Mesdames, messieurs les conseillers techniques et chefs des  
services académiques

Mesdames, messieurs les chefs d'établissement du second  
degré

Messieurs les directeurs des établissements régionaux  
d'enseignement adapté

Mesdames, messieurs les directeurs de CIO

**Objet** : préparation académique au concours de recrutement des personnels de direction (CRPD) Session 2024

**PJ** : affiche numérique

Je vous remercie de bien vouloir transmettre les informations ci-après aux personnels placés sous votre responsabilité et dont la position statutaire répond aux conditions fixées par le décret n°2012-932 du 1<sup>er</sup> août 2012 modifiant le décret n°2001-1174 du 11 décembre 2001 portant statut particulier du corps des personnels de direction d'établissement d'enseignement ou de formation relevant du ministère de l'éducation nationale.

Afin de vous faciliter la diffusion auprès des personnels concernés, vous trouverez en pièce jointe une affiche sous format numérique (avec un QR Code qui renvoie à ce courrier) facilement transférable par vos secrétariats sur les boites professionnelles de ceux-ci ; elle pourra aussi être apposée dans vos établissements, écoles ou services.

Conformément à l'arrêté du 3 août 2021 fixant de nouvelles modalités pour le concours cité en objet s'appliquant à la session 2023 (portant principalement sur la nature de l'épreuve écrite), l'académie de Nancy-Metz fait évoluer chaque année son dispositif de préparation des personnels volontaires au concours de personnel de direction. Celui-ci, encadré et animé par des formateurs aguerris, propose dorénavant une architecture modulaire simplifiée afin de mieux prendre en compte les parcours professionnels des inscrits :

## **Module 1 (obligatoire pour tous les préparateurs)**

- Le 5 juillet 2023 à partir de 14 heures visioconférence ouverte aux inscrits à cette date d'où l'importance d'avoir

*PJ : Affiche numérique*

procédé en amont à votre inscription via GAIA (un lien vous sera adressé la veille) ;

- Ouverture de la formation le 6 septembre avec le matin un temps dédié uniquement aux stagiaires issus du premier degré et l'après-midi commun à tous les stagiaires ;
- Préparation à l'épreuve écrite le 13 septembre après-midi ;

**Module 2A ouvert à tous mais obligatoire pour une première inscription** avec une préparation à l'épreuve écrite intégrant l'analyse et le corrigé de sujets types, un cycle de conférences permettant d'approfondir certaines thématiques éducatives et pédagogiques, deux épreuves blanches en situation et des ateliers prenant appui sur des ressources de l'espace collaboratif de formation à distance *M@gistère* animé par l'*Institut des Hautes Etudes de l'Education et de la Formation* (IHEEF) et déployé dans l'académie de Nancy-Metz ;

**Module 2B réservé à un poly inscrit** (au concours ou ayant déjà suivi la préparation) avec un accompagnement individuel et collectif assuré par des formateurs dédiés, deux épreuves blanches en situation ; à cela s'ajoute deux séances collectives (septembre et décembre) qui s'appuieront sur les besoins identifiés/recensés dès le 13 septembre.

**Module 3** à l'issue de l'épreuve écrite d'admissibilité, une préparation à l'épreuve orale d'admission proposée dans les conditions du concours ainsi qu'une immersion en établissement.

Le fait de s'inscrire au concours de recrutement des personnels de direction (CRPD) répond chez un personnel à la volonté d'aspérer à des fonctions d'encadrement qui exigent un engagement de tous les instants, sans faille. L'inscription à la formation académique préparatoire aux concours relève du même engagement et doit déjà traduire cette volonté et cette détermination de répondre aux exigences de fonctions complexes et passionnantes. **Il est donc attendu que les stagiaires soient assidus** d'autant que leur encadrement induit une forte mobilisation des formateurs et plus largement de l'académie de Nancy-Metz.

L'ouverture de la formation se déroulera le 6 septembre 2023 au lycée Stanislas de Villers-Les-Nancy. Les différents dispositifs se dérouleront ensuite jusqu'en janvier 2023, un mercredi sur deux, majoritairement l'après-midi sur deux sites délocalisés (Metz et Nancy).

Une préparation à un concours s'effectuant en dehors du temps de service, il appartient à chaque candidat de demander à son supérieur hiérarchique direct l'aménagement de son emploi du temps en fonction de l'organisation de la formation et du fonctionnement de son établissement et/ou service d'affectation actuel.

La campagne d'inscription à la formation académique de préparation au CRPD sera ouverte **du 3 juin au 6 septembre 2023**. Les inscriptions s'effectuent en ligne sur le logiciel GAIA. Pour y accéder, aller à l'adresse <https://partage.ac-nancy-metz.fr>.

L'identifiant et le mot de passe demandés sont ceux de votre messagerie professionnelle. Cliquer ensuite successivement

- sur l'icône *Portail Arena* (bandeau vertical à gauche),
- dans la rubrique *Gestion des personnels*,
- dans *Gestion de la formation continue (GAIA)*,
- *GAIA accès individuel*.

**Dispositif relatif à la préparation au concours de direction : 23A0120568**

**Il est fondamental que les délais d'inscription à la préparation au concours soient très rigoureusement respectés.** En cas de difficultés lors de la connexion à GAIA, les candidats pourront s'adresser à la *l'école Académique de la Formation Continue* en empruntant l'adresse courriel [ce.eafc@ac-nancy-metz.fr](mailto:ce.eafc@ac-nancy-metz.fr) et/ou [alice.virgili@ac-nancy-metz.fr](mailto:alice.virgili@ac-nancy-metz.fr) et/ou [alexandra.pires@ac-nancy-metz.fr](mailto:alexandra.pires@ac-nancy-metz.fr). Pour toute question relative à l'organisation et aux contenus de la formation, vous pouvez contacter par courriel le responsable de la formation ou le coordonnateur à l'adresse courriel : [claud.bossu@ac-nancy-metz.fr](mailto:claud.bossu@ac-nancy-metz.fr) , [cyril.burteaux@ac-nancy-metz.fr](mailto:cyril.burteaux@ac-nancy-metz.fr)

**Pierre-Jean VERGÈS**



*[Handwritten signature in blue ink]*